

À une séance spéciale du Conseil de Bristol tenue à l'Hôtel de ville le 30 juillet 2012 à 17h00 étaient présents, le Maire Brent Orr, et les Conseillers Steve Forbes, Keith Smith, Colette O'Malley, Greg Graham, Brian Drummond et Debbie Kilgour.

(12-07-130) Il est proposé par le Conseiller Forbes d'adopter l'ordre du jour comme présenté. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(12-07-131) Crise de Sécheresse

ATTENDU QU'UNE situation continue d'exister en raison des conditions météorologiques sur le territoire de la Municipalité régional du comté de Pontiac et que cette situation a un impact d'envergure sur TOUS les producteurs agricoles, éleveurs de bovins et producteurs laitiers de la région;

ATTENDU QUE l'impact socio-économique persistera bien au delà de la présente crise de sécheresse qui perdure depuis le début du mois de juin 2012

ATTENDU QUE la communauté agricole est prise au dépourvu à l'égard de leurs récoltes et la viabilité de leurs cheptels;

ATTENDU QUE l'approvisionnement en eau potable sur certaines fermes pour les personnes qui y réside ou pour l'alimentation du bétail démontre des signes d'assèchement ou sont actuellement asséchés;

ATTENDU QUE les puits artésiens de plusieurs communautés et groupes sont aux prises avec cette même situation catastrophique;

ATTENDU QUE plusieurs communautés munies d'un réseau d'aqueduc ont émis plusieurs avis d'interdiction d'arrosage afin de pouvoir répondre à la demande en eau potable;

ATTENDU QUE priori, cette situation d'urgence dépasse largement les compétences municipales afin de répondre adéquatement à ce sinistre naturel;

ATTENDU QUE la Loi sur la sécurité civile a pour objet la protection des personnes et des biens contre les sinistres. Cette protection est assurée par des mesures de prévention, de préparation des interventions, d'intervention lors d'un sinistre réel ou imminent ainsi que par des mesures de rétablissement de la situation après l'événement;

ATTENDU QU'UN ensemble de mesures obligatoires doivent être présent dans les plus brefs délais en raison de sauvegarder nos producteurs;

EN CONSÉQUENCE nous les municipalités de la Municipalité régional du comté de Pontiac, demandons au Gouvernement du Québec de mettre en place un plan d'action d'urgence en raison de cette situation qui perdure à l'égard de notre territoire;

EN RAISON DE QUOI nous exigeons que l'expertise agricole de tous les niveaux et autres soient mobilisés sur le territoire Pontissois afin de palier à l'ensemble de nos préoccupations; ET assurer une aide financière immédiate pour garantir l'achat et le transport de nourriture et autres mesures d'atténuations pour nos producteurs et éleveurs;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Steve Forbes et résolu à l'unanimité, à une session extraordinaire de la municipalité de Bristol tenue le 30 juillet 2012, que le gouvernement Provincial déclare sur tout le territoire Pontissois une situation d'urgence. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(12-07-132) Il est proposé par la Conseillère O'Malley de lever la séance. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

Maire Brent Orr

Directrice générale Christina Peck

